La situation imposée à la Palestine et aux Palestiniens est littéralement injuste et inacceptable. Les droits du peuple Palestinien sont quotidiennement bafoués par l'Etat d'Israël. La France doit cesser de tergiverser et oeuvrer sans ambiguïté pour la reconnaissance d'un Etat Palestinien qui aura toute sa légitime place dans le concert des nations. Les israéliens doivent pouvoir vivre en paix, et les palestiniens aussi. La France devrait impulser une action dans ce sens avec nos partenaires européens.
Il faut impérativement que les pays membres de l'ONU se donnent les moyens de faire respecter par l'Etat d'Israël le droit international. Il n'est pas question de porter préjudice aux légitimes aspirations de l'Etat d'Israël, mais simplement de respecter celles, non moins légitimes, des Palestiniens.

Enfin, la France ne doit pas se compromettre avec des entreprises ou dans des actions économiques qui prendraient forme sur les territoires occupés, et qui plus est l'Etat, lorsqu'il détient des parts dans ces sociétés.

Le Mouvement Démocrate de l'Indre soutient toutes initiatives qui iraient dans le sens de la défense légitime et réciproques des intérêts d'Israël et de la Palestine, en particulier de la paix.

Vanik Berberian
Pdt du **MoDem36**